Le pouvoir est la capacité d'intervenir efficacement sur les décisions qui engagent le sort des individus et des collectivités. Ni bon ni mauvais a priori, il est un fait et une nécessité. Sans lui, pas d'entreprise collective possible, pas de capacité de prendre des décisions face à la multitude des problèmes de la vie commune, pas d'arbitrage entre les intérêts des uns et des autres, pas de paix entre les hommes, pas de société tout simplement. Et l'on peut être reconnaissant, souvent, à l'égard de ceux qui acceptent de l'assumer, quand d'autres, qui pourraient aussi faire quelque chose, se résignent à se conformer aux décisions prises ou se replient sur leurs propres soucis.

Rassurant, le pouvoir est aussi inquiétant car il n'est efficace que s'il contraint, directement ou indirectement. Et qui sait où il peut nous amener ? Il divise les hommes : ceux qui l'exercent de ceux sur qui il s'exerce, les concurrents entre eux qui se le disputent avec acharnement. Il corrompt parfois et peut pousser ceux qui le détiennent à le rechercher pour lui-même, pour la jouissance d'être admiré ou craint et de plier les autres à leur volonté. Il encourage ceux qui s'y soumettent, de gré ou de force, à la flatterie, à la courtisanerie et à l'abandon de leur dignité et de leur liberté. Parce qu'il les pousse à ruser, à dissimuler, à trahir, le pouvoir déchire plus encore chacun dans son intégrité, entre ce qu'il est et ce qu'il lui faut paraître.

C'est parce que notre sort en dépend que le pouvoir est l'objet central des sciences politiques et sociales. Mais il est aussi, sans doute, celui qui résiste le plus à une exploration rigoureuse et systématique. Non seulement parce que ses ressorts sont complexes et qu'il présente de multiples facettes. Mais encore parce que le pouvoir qui aime connaître ses sujets n'aime pas trop que ses sujets le connaissent. Les études sur les gens et sur les agents institutionnels sont bien plus nombreuses que celles, toujours difficiles, sur les dirigeants.

Or, aujourd'hui, avec notamment la globalisation de l'économie, la construction européenne et les technologies de l'information et de la communication, la nature et les mécanismes d'exercice du pouvoir changent aussi

profondément et rapidement que la société elle-même. Les catégories d'analyse liées à l'imaginaire de l'État-nation (État, gouvernement, institution, autorité, hégémonie, hiérarchie, territoire, frontière…) ne suffisent plus et ne sont plus que partiellement adéquates.

Pour décrypter les événements avec le recul nécessaire, La Revue nouvelle *doit en procurer les grilles de lecture, non sur le mode de la revue scientifique où les chercheurs discutent entre eux de leurs méthodes et de leurs résultats, mais sur le mode de la revue de débat dans l'espace public, impliquant intellectuels (notamment chercheurs) et acteurs, qui sont parfois les mêmes personnes. Dans un premier texte d'une dizaine de pages, Luc Van Campenhoudt, sociologue universitaire, propose une grille d'analyse théorique du pouvoir centrée sur la notion de réseau social. Cette approche particulière est loin d'épuiser la réalité, multiple et complexe, du pouvoir. Elle apporte seulement un éclairage adapté aux transformations politiques et sociales actuelles. Pour permettre la critique, ce texte est volontairement court, dépourvu de jargon scientifique non indispensable et construit à partir d'un ensemble d'idées bien délimité et structuré autour d'un petit nombre d'hypothèses complémentaires.*

Ce texte a ensuite été soumis à la critique de dix « lecteurs » qui ont une expérience directe du monde politique et institutionnel et/ou en sont des observateurs privilégiés. Grâce à leur diversité, les principaux domaines du pouvoir sont couverts : les institutions européennes, les rapports entre États, le monde politique, institutionnel et intellectuel belge, les dirigeants économiques, le monde associatif et les nouveaux mouvements sociaux internationaux. Ces lecteurs[1], dont plusieurs sont placés plutôt du côté de l'action et de la responsabilité politiques, institutionnelles et associatives que de l'analyse à tête reposée, sauront-ils entrer, sans complaisance, dans une approche qui n'est pas habituellement la leur ? La réponse est assurément affirmative et nous devons leur en savoir gré, d'autant plus que leur temps est compté.

Aucun d'entre eux ne conteste l'intérêt et la pertinence de prendre en compte la problématique des réseaux sociaux pour décrypter aujourd'hui le pouvoir. Pour la plupart, c'est même indispensable. Illustrations à l'appui, plusieurs auteurs expliquent bien la justesse des hypothèses qui ne sont jamais infirmées. Leurs critiques et commentaires visent plutôt à prolonger la discussion quitte à identifier les principales lacunes et faiblesses du modèle en vue de l'améliorer et de le compléter.

Ainsi, Alain Eraly souligne la nécessité de réserver le concept de réseau social à un ensemble de relations entre individus et non entre organisations. Dans ce sens, il y a une nette distinction à faire entre réseau social

1 Parmi les responsables politiques, seule une personnalité a accepté de répondre. Peut-être est-ce dû à la brièveté des délais que nous avons imposé aux auteurs.

et pilier, ce dernier n'étant qu'une forme « branchée » d'organisations. Cette distinction permet de mettre en lumière le type de lien social créé de part et d'autre. Si dans le cas des organisations « branchées », la logique qui prédomine est celle du contrat, c'est de don qu'il s'agit dans les réseaux sociaux, don qui constitue une véritable norme fondée sur la confiance. Comment penser alors les relations entre les réseaux et les piliers ? La « dépilarisation » peut-elle se penser comme processus de transition entre une forme d'organisation de la société civile plus cloisonnée entre sphères (politiques, culturelles, économiques) et hiérarchisée et une forme d'organisation de la société civile plus ouverte et plus structurée sur des rapports davantage horizontaux ? Thierry Jacques le pense tout en estimant que la question du pouvoir n'est pas évacuée pour autant. Il estime que, pour peser sur la décision, un mouvement social doit à la fois disposer de ressources, notamment organisationnelles, mais aussi avoir une présence active dans différents réseaux qui nourrissent et préparent la prise de décision. Sans doute une bonne partie du pouvoir réside dans des personnes qui peuvent à la fois articuler dans leur action les logiques propres aux réseaux et les logiques propres aux organisations.

L'apport de Michel Molitor à la réflexion vient de l'analyse qu'il propose sur les « milieux », véritables matrices à partir desquelles se constituent des réseaux selon des formes tout à fait diversifiées, revues, cercles, groupes plus ou moins formels ou plus ou moins stables. Il montre que les réseaux se développent le plus souvent dans des milieux qui leur préexistent. Selon lui, la notion de milieu est plus adaptée pour saisir la réalité du pouvoir, de sorte qu'il faudrait analyser plus avant pourquoi et comment des milieux produisent, dans certaines conditions, des réseaux, quels rapports ces réseaux nourrissent-ils avec les organisations proches ou produites par les mêmes milieux et comment s'opèrent les coopérations et synergies au sein du réseau ou entre les réseaux.

Philippe Pochet partage le même souci d'élucider ce qui produit les réseaux et ce qui en fait la force. En adoptant un autre point de vue que celui de Michel Molitor, il montre que les réseaux sont ordonnés par des pouvoirs formels et hiérarchiques (États, instances politiques…), institués par le droit et qui sont préexistants aux réseaux. Il insiste sur les tensions et conflits à l'intérieur des réseaux ou entre eux. Agnès Hubert et Véronique Degraef montrent également que les grandes institutions européennes et les autorités politiques peuvent susciter de nouveaux réseaux ou en utiliser d'existants pour mettre en œuvre leur politique, en l'occurrence celle visant à lutter contre les inégalités entre genres dans un monde où les réseaux sont largement dominés par les hommes. Ici est mis en évidence l'importance d'une alliance sous forme contractuelle entre une organisation (la Commission européenne) et un réseau (de militantes du droit des femmes) pour faire pro-

gresser l'égalité entre les hommes et les femmes sur le plan du droit et de la représentation démocratique. Gérard Deprez montre lui aussi l'importance cruciale des alliances dans le système de codécision, européen notamment. Il insiste aussi sur le plus grand allié du pouvoir représenté par l'opinion publique qui est extérieure au réseau. Évoquant la sociologie de Crozier, il rappelle que le pouvoir a une double face : une face noble et une face sombre (les rapports de force violents, les coups bas…) que la matrice théorique ne fait guère ressortir. Illustrant principalement la dimension structurelle du pouvoir dans le réseau, Davide Carbonai montre, statistiques à l'appui, que les dirigeants de grandes entreprises sont généralement en connexion étroite et que leur mise en réseau est plus efficace que la pure concurrence. Il en ressort des formes particulières de capitalisme qui ne correspondent pas aux classifications traditionnelles distinguant le modèle rhénan, le modèle anglo-saxon, le modèle social-démocrate et le modèle étatique.

Prenant la question du pouvoir par le bas, Patricia Vendramin et Jean Blairon montrent l'importance des réseaux sociaux dans les contre-pouvoirs, combien ils sont associés à des réseaux techniques que les mouvements sociaux internationaux savent exploiter plus ouvertement et quelquefois plus efficacement. De leurs capacités de mobilisation et de politisation des questions dépendra le pouvoir d'agir face à la crise.

Ces critiques invitent à distinguer davantage les différents types de réseaux d'acteurs sociaux, leurs modes de constitution et leurs registres d'action car, dans la matrice théorique présentée, on en reste à une conception trop générique des réseaux.

La qualité de ces réactions prouve la fécondité de l'exercice qui consiste à faire débattre plusieurs personnes à partir d'un même texte qui se veut clair et donc vulnérable. Le sociologue universitaire est-il « renvoyé à ses chères études » par des personnes, acteurs et observateurs avisés, « à qui on ne la fait pas » ? Au lecteur de juger. Le fait est que, grâce à cette formule de confrontation intellectuelle, ce dossier représente, selon nous, une pièce précieuse pour décrypter certains aspects importants de la réalité du pouvoir aujourd'hui. ■

PIERRE REMAN ET LUC VAN CAMPENHOUDT